

Protocole sanitaire COVID 19 « Activités régulières »

Mise à jour le 03 septembre 2020

Règles d'hygiène et gestes barrières à respecter dans le cadre des activités régulières

- Désinfection des mains à l'entrée** avec du gel hydro alcoolique mise à disposition
- Pour les activités yoga/ do in/ sophrologie/ pilate : Port-du masque obligatoire** pour l'ensemble des personnes pour chaque déplacement. Une fois sur les tapis, le masque pourra être enlevé par les adhérents et l'intervenant.
- Pour les autres activités : port du masque obligatoire** pour les adhérents et les intervenants du début à la fin des cours.

Organisation des cours

- Le nombre de personne est limité en fonction des activités**
- Remplir la fiche de présence chaque semaine par l'intervenant** : en cas de COVID, nous devons avoir la liste des adhérents présents à chaque cours,
- Respecter les horaires du cours** : les adhérents ne pourront pas rentrer avant dans la salle
- Aucun prêt de matériel** : chaque adhérent doit venir avec son propre matériel
- Récupération des cours** : les adhérents ne pourront plus changer de groupe pour récupérer une absence.
- Signature de la décharge « responsabilité covid 19 »** obligatoire pour chaque adhérent.

Ce protocole pourra évoluer en fonction des conditions sanitaires.